Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.obsan.ch

Communiqué de presse

Embargo : 19.11.2013, 9:15

N° 0351-1312-30

Influence des génériques sur le marché des médicaments

Génériques: un potentiel d'économies supplémentaires de 250 mio de francs

Neuchâtel, 19.11.2013 (Obsan) – **Si l'assurance obligatoire des soins (AOS) n'avait plus remboursé que le générique le meilleur marché à partir de 2011, des économies annuelles de 250 millions de francs auraient pu être réalisées, comme le montre une étude de l'Observatoire suisse de la santé. Difficile toutefois d'économiser davantage, à moins d'augmenter la part des médicaments ouverts aux génériques.**

La maîtrise des coûts du système de santé constitue un enjeu majeur de la politique de la santé. En Suisse, les médicaments sont la troisième composante des coûts (environ 22%) de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Les médicaments génériques, dont les prix sont en général sensiblement plus bas que ceux des médicaments originaux, sont reconnus comme une solution pour modérer la croissance des coûts du système de santé. Dans un nouveau rapport, l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) analyse l'influence des génériques sur le marché des médicaments remboursés par l'AOS.

Le marché des médicaments ouverts aux génériques est déjà bien exploité
Divers scénarios ont été examinés (voir l'encadré) pour estimer le potentiel d'économies supplémentaires des génériques. L'introduction d'un système de prix de référence permettrait de réaliser les économies les plus importantes. Si l'AOS n'avait pris en charge que le prix du générique le moins cher pour chaque médicament (substitution de tous les originaux substituables dans l'AOS), les coûts des médicaments auraient pu être réduits de 4,9% en 2011, ce qui représente environ 250 millions de francs ou 1% des coûts de l'AOS.

Le potentiel d'économies supplémentaires est limité par plusieurs éléments. Premièrement, la part des médicaments ouverts aux génériques dans le marché des médicaments est restreinte. Deuxièmement, le marché des médicaments ouverts aux génériques est déjà bien exploité: la part des génériques y a fortement progressé en cinq ans, passant de 47% à 60%. Troisièmement, les économies potentielles supplémentaires des génériques dans le domaine hospitalier ambulatoire sont

faibles, les coûts des originaux pouvant être très bas, notamment en cas de remises accordées sur des achats en grande quantité. A l'hôpital, les originaux peuvent ainsi être moins chers que les génériques.

Influence des génériques sur le prix des originaux

L'étude de l'Obsan montre également que les génériques ont une influence sur le prix des originaux. Ces dernières années, les prix publics des médicaments originaux ont pour la plupart baissé en plusieurs étapes à l'échéance du brevet. Cinq exemples ont été analysés : des baisses du prix public des médicaments originaux ont été observées tant après l'introduction du générique correspondant qu'après les mesures prises par les autorités, telles que la réévaluation des prix ou l'introduction de la quote-part différenciée. Une tendance se dessine clairement: le prix public des médicaments originaux et celui des génériques sont à la baisse et l'écart entre les deux s'amenuise. Les prix des génériques pratiqués en Suisse restent cependant toujours élevés en comparaison internationale, comme le montrent d'autres études récentes.

Sources de données

Le rapport de l'Obsan «Influence des génériques sur le marché des médicaments» décrit l'évolution du marché des médicaments remboursés par l'AOS entre 2006 et 2011 en termes de coûts et de quantités, avec une attention particulière sur les génériques. Il présente par ailleurs les économies qui découleraient, pour l'AOS, d'une substitution plus étendue. Dans cette étude, contrairement à d'autres, les médicaments substituables ont été sélectionnés de manière relativement stricte (original substituable et générique connu: dosage, forme galénique et taille de l'emballage identiques).
Trois scénarios ont été examinés: le remplacement de tous les originaux substituables par des génériques aux prix actuels, le remplacement des génériques par celui dont le prix est le plus bas et l'introduction d'un système de prix de référence dont le montant pris en charge par l'AOS est le prix du générique le moins cher.
L'étude est basée sur les sources de données suivantes: le pool tarifaire de SASIS SA pour les coûts et les quantités de médicaments, la Liste des spécialités de l'Office fédéral de la santé publique pour les informations sur les médicaments (substance active, dosage, dénomination du générique et de l'original substituable, etc.) et des données de IMS Health pour les indications concernant l'échéance du brevet et la présence ou non de génériques.

Renseignements :
Sacha Roth, Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel,
tél. : +41 32 713 69 04, e-mail : sacha.roth@bfs.admin.ch

Nouvelle parution :
Roth S., Decollogny A. & Pellegrini S. (2013). *Influence des génériques sur le marché des médicaments* (Obsan Rapport 58). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé.
numéro de commande : 874-1302, prix : 11 francs (TVA excl.)

Téléchargement : www.obsan.ch > Publications

Observatoire suisse de la santé (Obsan), tél. : +41 32 713 60 45; fax : +41 32 713 66 54,
e-mail : obsan@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 713 60 60, fax : +41 32 713 60 61,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'Obsan à l'adresse www.obsan.ch

Les informations sous forme électronique concernant l'Observatoire suisse de la santé peuvent être abonnées à l'adresse : www.obsan.ch > Actualités > Newsmail

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Observatoire suisse de la santé analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità